



**DIRECTION  
DE LA VOIE  
ET DES INFRASTRUCTURES**

*Dossier su par :*  
Grégori MAYEUR  
Tél : 05 343 49 20  
Fax : 05 343 49 25  
Réf. à rappeler :  
DVI / GM

Toulouse le 22 janvier 2009

**Association Vélo pour le développement  
du cyclisme urbain**

5 avenue F. Collignon  
31200 - TOULOUSE

Monsieur,

Vous m'avez interpellé par courrier le 3 novembre 2008 sur la fermeture du vieux pont d'Empalot et sur les conséquences de cette fermeture pour les itinéraires cyclables.

L'exploitation de cet ouvrage est de la responsabilité du Conseil Général depuis maintenant de nombreuses années. Cet ouvrage est sous-dimensionné et souffre de graves défauts de conception. Ces caractéristiques empêchent le Conseil Général de le maintenir sous circulation. L'état général de l'ouvrage ne nous permet pas non plus d'y maintenir les vélos sans des travaux préalables. L'étude de sa démolition est par ailleurs en cours.

D'autre part, nous avons saisi la Ville de Toulouse, le Grand Toulouse et Tisséo en février 2008 sur les fonctionnalités attendues d'un nouvel ouvrage, et tous nous ont renvoyés vers une étude de circulation en cours (le schéma multimodal de circulation du Sud-Est). Il ne m'est donc pas possible à ce jour de définir les caractéristiques de l'ouvrage qui sera à reconstruire.

Vous indiquez également les difficultés pour les cyclistes de circuler sur le chemin de la Loge. Je vous rappelle que les itinéraires cyclables sont de la responsabilité des communes ou des groupements de communes mais que le Conseil Général peut subventionner ce type de projet. Le Conseil Général n'a pas connaissance à ce jour d'un projet de ce type porté par une collectivité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.